



COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2020 A 20H

Présents : Gilbert HOELLINGER. Laurent BONNIN. Francis CASTANEDA-NUNEZ. Stéphane CORNUAUD. Sabrina LENER. Maxime LEPICIER. Isabelle MACAUD. Sonia SILLON.

Absents excusés : Franck BEAUCHAMP. Yolande ECOBICHON (pouvoir donné à Isabelle Macaud). Bernard THOREZ (pouvoir donné à Gilbert Hoellinger).

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD

1) Adoption des comptes 2019 (compte administratif et compte de gestion) :

L'année 2019 se solde comme suit : 182 957.78 € pour les dépenses de fonctionnement, et 301 196.60 € pour les recettes de fonctionnement, soit un excédent de fonctionnement de 118 238.82 €.

Les dépenses d'investissement représentent 76 832.35 €, et les recettes 89 146.50 €, soit un excédent de 12 314.15 €.

L'excédent global 2019 est de 130 552.97 €.

2)Vote des impôts 2020 :

Le Conseil maintient les taux 2019 pour l'exercice 2020, soit 9.36 % pour la taxe sur le foncier bâti, et 42.63 % pour la taxe sur le foncier non bâti. Le produit attendu pour 2020 représente 38 784 €.

3) Vote des subventions :

ANACR (Anciens Combattants de Sauzé-Vaussais) 40 €, Amicale des donneurs de sang de Sauzé-Vaussais 40 €, Radio locale D4B 25 €, APECAF (collège de Sauzé-Vaussais) 30 €, Secours catholique de Sauzé-Vaussais 30 €, ACCA Lorigné, ACAPE Lorigné, AFABE Lorigné, APE Lorigné/Pioussay, Club des Retraités de Lorigné, Les Mains Agiles de Lorigné, 100 € chacune.

4)Tarifs des salles, tarifs des concessions :

Les tarifs des concessions (perpétuelles) au cimetière sont inchangés soient : 500 € la case du columbarium et 25 € le m2 pour un emplacement.

Les nouveaux responsables des locations de salles sont Stéphane Cornuau et Laurent Bonnin, ainsi que Gilbert Hoellinger et Francis Castaneda-Nunez.

Les tarifs pour 2020 sont ci-dessous :

Location salle associative		
	commune	hors commune
DU LUNDI AU VENDREDI	60 € par jour	90 € par jour
Week end entier	90 €	135 €
Location couvert complet	0,40 € par personne	
Location verres uniquement	0,15 € pièce	
Réunions associations	0 €	50 €
Chauffage électricité prix au kwh	0,20 €	
Caution pour la salle (2 chèques)	300€ pour la réservation 80 € pour le ménage	

Location cantine		
La journée (40 personnes maxi)	30 €	50 €
Caution (chèque pour ménage)	100 €	
Location vaisselle	Forfait de 5 €	
Local et four Queue d'Ageasse		
Local seul	30 € par jour	pas de location
Local avec four	40 € par jour	pas de location
Caution (chèque)	100 € pour le ménage	

5) Délégué pour la commission de contrôle de la liste électorale :

En l'absence de M. Beauchamp, le sujet est reporté à la prochaine réunion.

Questions diverses :

→ Travaux au logement : Le devis de l'entreprise Clochard est retenu pour un montant de 3039.23 €.

→ M. Maxime Chopin de Sauzé-Vaussais est recruté en contrat PEC pour une durée d'un an à compter du 6 juillet 2020.

Gilbert Hoellinger
Maire de Lorigné